

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 6 MARS 2015**

---

**COMPTE RENDU**  
**AFFICHÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE L 2121-25**  
**DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

---

**L'an deux mille quinze, le six mars à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Sainte-Sévère sur Indre dûment convoqués se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur François DAUGERON, Maire.**

**ETAIENT PRESENTS :**

MM. PERROT Christian, LANGLOIS Gaston, Mme PILLOT-DUPUIS Laurence adjoints  
M. DESFORGES Damien, Mme PECHER Arlette, M. PASQUET Pascal, Mmes LUC-ROQUEFORT Marie-Laure, DESCOUT-SAUVAGE Séverine, M. BOURY Edouard, MM. DEVAUX Fabrice, REDON Stéphane, DESIRE Serge, Mme DOUARD Maryline.

**EXCUSÉ AYANT DONNE POUVOIR :** M. GUERINEAU Jean-Pierre pouvoir à Mme PECHER Arlette

Madame Arlette PECHER est nommée secrétaire de séance.

**I- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL**

M. le Maire fait lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 28 février. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

**II- APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2014**

**1. Budget principal**

Monsieur DAUGERON assisté de M. PERROT, premier adjoint chargé des finances présentent au conseil les détails du compte administratif 2014 pour le budget principal.

Section de fonctionnement : excédent de 310 570,70 €

Section d'investissement : déficit de 69 135,07 €

Le résultat définitif cumulé (reports et restes à réaliser compris) pour 2014 est de 241 435, 63.

**2. Budget assainissement**

Monsieur DAUGERON assisté de M. PERROT, premier adjoint chargé des finances présentent au conseil les détails du compte administratif 2014 pour le budget assainissement.

Section d'exploitation : excédent de 61 638,31 €

Section d'investissement : excédent de 171 606,39 €

Le résultat définitif cumulé (reports et restes à réaliser compris) pour 2014 est de 233 244 €.

Sous la présidence de M. PERROT, premier adjoint chargé des finances, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le compte administratif du budget principal et du budget assainissement pour l'exercice 2014.

**III- COMPTES DE GESTION**

Après présentation des comptes de gestion du budget principal et du budget assainissement par Monsieur le Maire, le Conseil Municipal déclare à l'unanimité que les comptes de gestion du budget principal et du budget assainissement dressés, pour l'exercice 2014 par le comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelaient ni observation, ni réserve de sa part.

**IV- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Madame Laurence PILLOT-DUPUIS prend la parole. La commission des associations réunie le 24 février 2015, s'est prononcée sur la répartition des subventions aux associations pour l'année 2015. Dix-sept associations ont déposé un dossier de demande de subvention sur les trente présentes sur la commune. Deux nouvelles manifestations font l'objet d'une demande de subvention : La Ronde du Facteur le 3 mai organisée par Vélo sport Pouligny-Notre-Dame et Team Passion Solex pour une course le week-end de Pâques.

Les membres de la commission ont fixé le montant des subventions en répondant favorablement aux demandes pour un montant de 13.758 €. Le conseil approuve cette répartition. L'adjoint chargé des finances a proposé dans le cadre de la rigueur budgétaire qui s'impose aux comptes de la commune d'appliquer une baisse de 5% sur ces montants. Monsieur le Maire précise que cette économie s'impose dans le cadre de la politique budgétaire de la commune. Est évoqué également la possibilité de ne pas appliquer cette baisse aux associations à caractère sociale et à l'école mais Monsieur le Maire souhaite que cette règle s'applique à toutes les associations. Il est également rappelé que les associations bénéficient d'aides en nature : photocopies, prêts des salles gratuits, prêts du matériel, mise à disposition des agents pour le transport et le montage des ramées, communication sur le site Internet...

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette proposition de réduction.

Les montants définitifs des subventions pour les associations sont approuvés par 13 voix pour, 1 voix contre, et 1 abstention selon le tableau ci-dessous.

<b>ASSOCIATIONS AYANT FAIT UNE DEMANDE</b>	<b>Montants proposés par la commission 2015</b>	<b>Montants votés après application des 5%</b>
AMIS DE POLLEUR	1 300 €	1 235,00 €
ASGV	400 €	380,00 €
BASKET CLUB	600 €	570,00 €
BCD	462 €	438,90 €
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE EMILE CHENON	2 926 €	2 779,70 €
FAMILLES RURALES	1 400 €	1 330,00 €
INDEMNITE CHEF DE CORPS	300 €	285,00 €
LES AMIS DE LA TOUR	1 100 €	1 045,00 €
LES COUREURS DE FOND SEVEROIS	500 €	475,00 €
LES TOURS DU BERRY	300 €	285,00 €
SOCIETE DE PECHE	50 €	47,50 €
SOCIETE MUSICALE DE SAINTE-SEVERE	1 070 €	1 016,50 €
TATI EN FETE	800 €	760,00 €
TEAM PASSION SOLEX	500 €	475,00 €
TENNIS CLUB	700 €	665,00 €
ULISS	700 €	665,00 €
VELO SPORT	400 €	380,00 €
VOLANT SEVEROIS	250 €	237,50 €
<b>TOTAL</b>	<b>13 758,00 €</b>	<b>13 070,10 €</b>

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de rejeter les demandes de l'Association Française des Sclérosés en plaques dont le siège social se situe à Launaguet (31) et de la section de Saint-Amand-Montrond de l'association vie libre.

## **V- COMPTE RENDU DE LA COMMISSION AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE**

La commission amélioration du cadre de vie s'est réunie le 4 mars dernier.

### **1- Sentiers de randonnée**

Annick Dussault de la Communauté de Communes a présenté 3 circuits de randonnée thématiques. Un circuit historique au cœur du village sera matérialisé, à la charge de la communauté de communes.

Ces circuits seront mis en ligne sur le site Internet de la commune. Cette dernière aura la charge d'entretenir ces sentiers et de les baliser. Une journée de formation est programmée le 2 avril prochain.

### **2- Projet photos**

Ce projet est reporté au printemps 2016.

### **3- Panneaux entrées de ville pour la Maison de Jour de Fête**

Le devis a été signé par Monsieur le Maire avec la société Green&White. Trois projets seront soumis.

### **4- Pêche dans la mare du champ de foire**

Une pêche avec l'analyse des poissons sera réalisée le 20 mars 2015.

### **5- Aire de jeux**

Quatre entreprises ont transmis un devis. La commission a opté pour la proposition de Manutan pour un montant total de 11 001,29 € HT.

Ce prix comprend une structure en polyéthylène et inox (sans entretien), un panneau d'information et leur installation sur un gazon synthétique garanti 15 ans de 30m<sup>2</sup>, une table de tennis de table et le contrôle de conformité.

Le Conseil Municipal approuve le choix de la commission.

### **6- Devis divers**

La commission propose d'acheter une quinzaine de tables pliantes pour les manifestations des associations, deux tables de pique-nique (une pour l'aire de jeux et l'autre sur le chemin...) et un miroir de sécurité pour un montant de 3 184,32 € HT auprès de la société Manutan.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

### **7- Massif devant l'église**

Des projets d'aménagement sont à l'étude.

### **8- Jardin public**

La clôture a été supprimée ainsi que le lierre sur le mur en pierre. Il ne sera pas fait d'autres travaux importants cette année dans cet espace, une reprise légère de la pelouse sera effectuée.

## **VI- CONTRACTUALISATION AVEC LE SDEI**

### **1- Documents d'urbanisme**

Le service d'instruction pour l'« Application du Droit des Sols » proposé par le SDEI sera opérationnel à partir du 1er juillet 2015.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de confier l'instruction des actes d'urbanisme au service instructeur pour l'Application du Droit des Sols du SDEI et autorise Monsieur le Maire à signer la convention, avenant et toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

Monsieur LANGLOIS précise que ce service sera gratuit en 2015 car la Direction Départementale des Territoires met à disposition du SDEI deux agents et en 2016 dans l'attente que toutes les communes soient concernées.

### **2- bornes de charge**

Le SDEI a proposé à la commune d'implanter une borne de charge pour les véhicules électriques. Le montant de cet investissement serait de 2 000 € et de 200 € d'entretien par an sur 4 ans minimum. 80 bornes vont être implantées sur le département.

Après en avoir débattu, le Conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette proposition par 9 voix contre, 5 voix pour, et 1 abstention.

## **VII- ORGANISATION DES ELECTIONS**

Permanences pour les élections départementales :

Le 22 mars 2015

8h-10h30 : Gaston Langlois – Séverine Descout-Sauvage et Fabrice Devaux

10h30-13h : François Daugeron – Stéphane Redon et Jean-Pierre Guérineau

13h-15h30 : Christian Perrot - Edouard Boury et Damien Desforges

15h30-18h : Laurence Pillot-Dupuis - Arlette Pecher et Marie-Laure Luc

Le 29 mars 2015

8h-10h30 : François Daugeron – Maryline Douard et Jean-Pierre Guérineau

10h30-13h : Gaston Langlois – Stéphane Redon et Serge Désiré

13h-15h30 : Laurence Pillot-Dupuis – Arlette Pecher et Fabrice Devaux

15h30-18h : Christian Perrot – Marie-Laure Luc et Damien Desforges (Gaston ou François)

## **VIII- CHARGES LOCATIVES**

Monsieur DAUGERON informe le Conseil Municipal de la prise en charge par la commune de l'entretien annuel des installations de chauffage, notamment des chaudières à gaz, dans les logements communaux par la société Savelys. Après réception de la facture, il s'avère que le coût de ces entretiens a augmenté par rapport à 2014. Vu que cet entretien est à la charge des locataires, il est proposé de réviser le montant des charges des logements communaux à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015, de la façon suivante :

- 56 avenue d'Auvergne, pour un montant de 13.15 € par mois
- 4/A rue de la Caserne, pour un montant de 10.56 € par mois
- 4/B rue de la Caserne, pour un montant de 10.56 € par mois
- 3/A rue Pierre Nauron, pour un montant de 10.56 € par mois
- 3/B rue Pierre Nauron, pour un montant de 10.56 € par mois
- 1/B rue des Canards, pour un montant de 10.56 € par mois
- 1/C rue des Canards, pour un montant de 10.56 € par mois

Cette décision est votée à l'unanimité.

## **IX- REMISE SUR LOYER**

Monsieur le Maire expose que du 26 décembre 2014 au 15 janvier 2015, la chaudière du logement situé 1C rue des Canards n'a pas fonctionné. Les locataires ont ainsi été privés de chauffage et d'eau chaude, le temps pour la société qui entretient les chaudières de recevoir et remplacer les pièces défectueuses. Pour compenser ces désagréments, Monsieur le Maire propose d'effectuer une remise sur le prochain loyer des locataires du 1C rue des Canards.

Le Conseil Municipal accepte d'accorder une remise de 200 € sur le loyer du mois d'avril 2015.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du changement de locataire au 4B rue de la Caserne et rappelle qu'un logement est disponible rue des Canards.

## **X- MAISON MEDICALE**

Une réunion s'est tenue le 4 mars pour déterminer la localisation de la future maison médicale. Deux pistes sont actuellement à l'étude.

## **XI- ACHAT DE TERRAIN**

Un rendez-vous avec M. Ménard, géomètre s'est tenu le 5 mars.

Une formule intermédiaire entre le lotissement et le terrain constructible pourrait être trouvée.

## **XII- VISITE DE MME BRUNEAU - DEPUTEE**

Monsieur le Maire a reçu Madame Bruneau le 12 février. Elle est prête à soutenir la commune dans ses projets. Une demande d'aide lui sera prochainement transmise.

## **XIII- COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL D'ECOLE**

Madame Pecher rend compte du dernier conseil d'école qui s'est tenu le 16 février 2015.

La prévision pour l'effectif 2015/2016 est de 64 élèves. La convention pour l'accueil des élèves de CM2 du RPI Sazeray-Vijon ne sera pas reconduite à la rentrée 2015 à la demande des maires du RPI.

#### XIV- PERSPECTIVES PLU

Monsieur le Maire souhaite que la révision du Plan Local d'Urbanisme soit rapidement finalisée.

#### XV- FAR

Monsieur DAUGERON indique au Conseil Municipal que dans le cadre de la répartition du fonds d'Action Rural 2015, la commune de Sainte-Sévère peut prétendre à 12 869 €.

#### XVI- PROJET FETE DE L'ASCENSION

Les forains seront présents sur la place du marché le week-end de l'Ascension. Ils se chargeront de la communication mais ils souhaiteraient l'organisation d'une animation pendant la fête foraine. L'association ULISS a été sollicitée pour « porter » cette animation avec le soutien de la commune, cette proposition sera soumise aux membres de l'association lors de son assemblée générale le 21 mars. Le Conseil Municipal est d'accord sur le principe.

#### XVII – PAROLE AUX ADJOINTS

Gaston Langlois prend la parole.

- Une commission travaux est programmée le 13 mars à 16h afin de constater sur place les différents chantiers : Les Terriers, le Pont du Saint-Esprit, le terrain des Brandes.
- Il informe que les peupliers du pont Tracat seront abattus gratuitement dans le cadre d'une formation d'abattage.
- La société Unisylva est d'accord pour abattre et débarder les peupliers de Rongères pour 5 € la tonne (env. 100 tonnes).

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

- Le terrain des brandes

Le Conseil municipal accepte de mettre en vente ce terrain en l'état.

- Débroussaillage : L'entreprise Gabillat ne pouvant plus assurer cette prestation, deux entreprises ont été consultées. Ce sujet sera évoqué lors de la commission travaux du 13 mars.
- Ecole : la pose des fenêtres et la réfection de la toiture ont été réalisées.

#### AGENDA :

16/03/2015 – 10h : résultats diagnostic énergie salle des fêtes  
17/03/2015 – 16h : Réunion de travail restructuration de la salle des fêtes avec M. Biaunier  
21/03/2015 – 20h : Assemblée générale d'ULISS  
22/03/2015 – 8h-18h : 1<sup>er</sup> tour élections départementales  
24/03/2015 – 9h : Rendez-vous avec M. Maleyrie – comptable public  
26/03/2015 – 18h : remise des médailles des donateurs de sang – salle du Conseil  
29/03/2015 – 8h-18h : 2<sup>ème</sup> tour élections départementales  
30/03/2015 – 14h : Commission Communale des Impôts Directs  
30/03/2015 – 16h : Commission finances  
02/04/2015 – 18h30 : remise médaille de la Jeunesse et des Sports à Mmes Joguet et Pillot-Dupuis  
03/04/2015 – 20h : Conseil Municipal  
16/04/2015 : Visite de Mme la Sous-Préfète  
07/05/2014 – 20h : Conseil Municipal  
05/06/2015 – 20h : Conseil Municipal  
03 et 04/10/2015 : Cirque Bidon d'hiver

---

Fin de séance : 00h05

Le Maire,  
F. DAUGERON

